



Retrouvez l'Hebdo du Centre-Ville tous les vendredis !

Cette revue de presse met en avant les initiatives et expérimentations vertueuses qui prennent vie partout en France et en Europe ! Consultez l'ensemble des numéros sur notre site [ici](#).

Atelier Manager de commerce/chef de projets 13 Octobre, 14h30 - 16h00 en visioconférence

Nous vous retrouvons le **jeudi 13 octobre de 14h30 à 16h00** pour notre **3ème Atelier managers** !

Comment pallier **vacance** et rupture commerciale tout en maintenant une cohérence de son centre-ville ? Les villes doivent innover et mettre en place de nouvelles techniques : **vitrophanie, expositions provisoires, usages éphémères...**

Transformer les cellules vacantes en les détournant de leurs usages primaires, c'est poser un nouveau regard sur la ville en apportant de l'art, de la culture, de l'animation, du visuel en attendant le retour des commerces !

[Inscription ici](#)

La Fashion Week débarque à Toulon !



Alors que la Fashion Week de Paris bat son plein, **les Vitrines de Toulon** en partenariat notamment avec la ville ont organisé, le 1er octobre, **un défilé inédit pour mettre en valeur les nouvelles collections automne/hiver des boutiques du centre-ville !**

Dans le cadre des **Samedis en fête**, c'est **une trentaine de boutiques et enseignes** qui ont répondu présentes à cet événement.

La préparation des mannequins a également permis la mise en valeur des savoir-faire présents au centre-ville de Toulon, puisque coiffage, maquillage et accessoires ont été assurés par les professionnels présents au centre-ville.

Ce défilé a été l'occasion d'animer le cœur de ville, place de l'Equerre tout en donnant accès aux produits proposés par les boutiques d'habillement locales. Pour entourer cet événement, différentes représentations ont ponctué la journée : jongleurs, magiciens, parades musicales !

Mode et animation font bon ménage à Toulon !

© Valérie Le Parc

[Pour en savoir plus](#)

De Bram à Montségur : tous à bicyclette !

Depuis le mois de juin, **une ancienne voie ferrée de 80 km a été transformée en voie verte** appelant à la pratique du vélo. Depuis son ouverture, **10 000 cyclistes ont emprunté cette balade**. Aires de repos aménagées, parkings de rabattement, stations de gonflage et bornes de recharge pour vélos, de nombreux aménagements ont été créés afin d'améliorer la fréquentation de cette **voie traversante de 25 villages** dont 17 dans l'Aude sur l'axe Bram-Montségur.



Au départ du canal du Midi, dans la ville de Bram, **la voie traverse le cœur de ville et permet l'accueil de nombreux cyclistes pour qui la municipalité développe de nouveaux projets**. Cette voie verte ouvre **de belles perspectives touristiques et une économie de proximité** qui devrait se greffer sur cette voie, dédiée au tourisme durable et vert ! **Démocratisation et implantation pérenne de la pratique du vélo, c'est un appel à découvrir le dynamisme de nos ruralités françaises !**

© Photo Ch.B.

[Pour en savoir plus](#)

Auch reprend la main sur le foncier commercial !

Agir sur les vacances commerciales et sur les vitrines fermées est devenu la mission de nombreuses villes et communes. À Auch, en région Occitanie, le conseil municipal et un avis favorable des chambres consulaires ont permis à la ville de **reprendre la main sur les locaux commerciaux vacants du centre-ville, qu'elle avait perdu. Cette compétence était donnée à l'agglo.**

Ce **droit de préemption** porte sur la vente de locaux ou de baux commerciaux permettant de **renforcer la diversité commerciale et de pallier la vacance des locaux du cœur marchand.**

Cette décision permettra également à la ville d'avoir **une cartographie des mouvements de l'activité économique en centre-ville, avec une meilleure connaissance des disponibilités des locaux afin d'aider d'éventuels porteurs de projets.**

© Office de Tourisme Grand Auch Coeur de Gascogne

[Pour en savoir plus](#)

Et en Europe... Tranquillité nocturne pour les habitants de Bucarest !



La pollution sonore prend de plus en plus de place dans les débats visant la politique de la ville. Les citoyens se plaignent **des nuisances sonores** occasionnées notamment par les véhicules.

Pour préserver le sommeil et la tranquillité des Bucarestois, la capitale roumaine a **légalisé afin d'interdire** le passage des **"véhicules trop bruyants"** entre 22 heures et 8 heures du matin.

Le seuil fixé par les autorités roumaines est de 95 décibels, tout véhicule ne respectant pas la réglementation s'expose à une amende allant de 300 à 400€.

© June Andrei George

[Pour en savoir plus](#)

À découvrir également...

- Epernay félicité pour sa coulée verte ! [Lire ici](#)
- On prépare déjà Noël à Pontarlier ! [Lire ici](#)
- Expos photos dans les commerces du centre-ville de Dijon pour Octobre Rose ! [Lire ici](#)
- Inauguration du cinéma Laetitia en cœur de ville d'Ajaccio ! [Lire ici](#)

Centre-Ville en Mouvement reste à votre disposition pour toute question.

contact@centre-ville.org

Nos Partenaires

